

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1563 du Mardi 14 Juillet 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS



PRÉPARATION
D'UN ACCORD DE JUMELAGE
ENTRE TIPAZA ET KANSAS CITY

P. 16

INCENDIES



114 DÉPARTS DE FEU
ENREGISTRÉS

P. 2

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL



LE DÉBUT DU CHAMPIONNAT
FIXÉ AU 27 AOÛT PROCHAIN

P. 15

SECTEUR DE L'AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

OPEL ACCÉLÈRE SON PROJET INDUSTRIEL

● Pour Opel, le projet algérien dépasse largement
le cadre d'une simple unité d'assemblage.

P. 9



DOSSIER SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

L'ALGÉRIE OUVRE UNE NOUVELLE ÈRE

● DATA CENTERS, CLOUD SOUVERAIN...

LE RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE EST LANCÉE

ABDERRAHMANE HADEF.
Expert géoéconomique, à **Alger16** :

«LE NUMÉRIQUE EST
LE SOCLE DE LA NOUVELLE
SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM

Pp. 4, 5, 6 et 7

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

ÉNERGIE-ÉLECTRICITÉ

PIC DE TENSION RECORD ENREGISTRÉ DIMANCHE APRÈS-MIDI

La consommation nationale de l'énergie électrique a enregistré, dimanche après-midi, un nouveau pic record de 21.176 mégawatts, a indiqué le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khalil Hedna. "Suite à la vague de chaleur enregistrée dans plusieurs wilayas du pays, le groupe Sonelgaz a enregistré, dimanche 12 juillet 2026, via sa filiale Sonelgaz-Transport

d'électricité et Opérateur du système (S-TOS), un nouveau pic de la demande sur l'électricité, atteignant 21.176 mégawatts à 13h00", précise M. Hedna. Selon l'intervenant, le précédent pic de consommation avait été enregistré durant l'été 2025, à savoir 20.628 mégawatts, ce qui explique "la hausse continue de la demande sur l'électricité, notamment pendant les périodes de canicule".



PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊT

LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SE POURSUIVENT À TRAVERS PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS

Les campagnes de sensibilisation destinées à prévenir les incendies de forêt et des récoltes agricoles se poursuivent dans plusieurs wilayas, a indiqué dimanche dernier le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports dans un communiqué. Menées en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, ces campagnes sont supervisées par les autorités locales et les services de la Protection civile, avec la participation des différents secteurs et organismes concernés.

L'objectif est de limiter les causes des incendies et d'ancrer les comportements préventifs auprès des citoyens, notamment durant la période estivale marquée par un risque élevé de départs de feu. Dans ce cadre, des journées d'information, des rencontres de proximité et des opérations de sensibilisation sur le terrain sont organisées au profit des agriculteurs, des habitants des zones forestières, ainsi que des visiteurs des espaces naturels. Ces actions permettent de diffuser des conseils pratiques sur les moyens de prévenir les incendies, d'éviter leur déclenchement et de limiter leur propagation en cas de sinistre.

Le ministère souligne également que les opérations de distribution de dépliants et d'affiches de sensibilisation ont été renforcées. Les différents supports d'information, les médias et les réseaux sociaux sont, eux aussi, mobilisés afin de relayer les messages de prévention et de rappeler l'importance de signaler immédiatement tout départ de feu ou tout comportement susceptible d'en être à l'origine, permettant ainsi une intervention rapide des services compétents.

Selon le communiqué, ces campagnes s'inscrivent dans

l'approche préventive adoptée par les pouvoirs publics, qui fait du citoyen un acteur essentiel dans la protection des richesses forestières, des récoltes agricoles et des ressources naturelles. Cette démarche vise également à renforcer la conscience collective quant à la préservation des biens et à contribuer à la sécurité alimentaire du pays. Au-delà des moyens humains et matériels déployés, ces campagnes traduisent la volonté des pouvoirs publics de renforcer la culture de prévention, considérée comme un levier essentiel pour réduire les incendies et préserver durablement le patrimoine naturel du pays.

Cheklat Meriem



INCENDIES : 114 DÉPARTS DE FEU ENREGISTRÉS

Les unités de la Protection civile poursuivent, depuis dimanche dernier, une vaste opération de lutte contre les incendies de forêt, de broussailles, de maquis et de cultures ayant touché plusieurs wilayas du pays dans un contexte marqué par une forte hausse des températures.

Selon un bilan provisoire, 114 incendies ont été enregistrés à l'échelle nationale. Les équipes d'intervention sont parvenues à maîtriser 81 foyers, tandis que les opérations se poursuivent pour venir à bout des 33 incendies encore actifs. Pour faire face à cette situation, la Protection civile a mobilisé d'importants moyens humains et matériels, notamment les unités opérationnelles, les colonnes mobiles et les détachements régionaux spécialisés dans la lutte contre les feux de forêt. Le dispositif est renforcé par 12 avions bombardiers d'eau de type AT-802, ainsi que par les avions et hélicoptères de l'Armée nationale populaire dans le cadre d'une coordination entre les différents services concernés.

Les principaux foyers encore en cours d'extinction sont localisés dans les communes de Beni Maouche (Béjaïa), Larbaâ Nath Irathen (Tizi Ouzou), Beni Ourtilane (Sétif), Salah Bouchaour (Skikda), Hamala (Mila) et Sidi Sebâa dans la commune de Khemis Miliana (Aïn Defla).

La Direction générale de la Protection civile a assuré que les opérations se poursuivront jusqu'à l'extinction totale des incendies. Elle appelle, par ailleurs, les citoyens à faire preuve de vigilance, à éviter tout comportement susceptible de provoquer des départs de feu et à signaler immédiatement tout incendie en composant les numéros d'urgence 14 ou 1021.

L'ONDA VERSE LES ALLOCATIONS REVALORISÉES AVEC EFFET RÉTROACTIF

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé, dimanche dernier, le versement au cours de cette semaine avec effet rétroactif des allocations de retraite complémentaire et de vieillesse du premier trimestre de l'année 2026, découlant de la revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG), a indiqué un communiqué de l'ONDA. Par ailleurs, les allocations de retraite complémentaire et de vieillesse du deuxième trimestre 2026, calculées sur la base de la nouvelle augmentation en vigueur, ont également été versées, selon la même source. Cette opération a concerné "740 bénéficiaires" de

l'allocation de retraite complémentaire et "120 bénéficiaires" de l'allocation de vieillesse. L'allocation de retraite complémentaire est perçue par les adhérents ayant cotisé au Fonds social de l'ONDA depuis 15 ans accomplis à la date d'admission au bénéfice de la retraite et ayant atteint l'âge légal de la retraite (60 ans). Concernant l'allocation de vieillesse, l'octroi de cette pension est soumis à des conditions liées notamment à l'affiliation et à l'âge légal de la retraite (60 ans). De plus, le bénéficiaire doit avoir un revenu mensuel inférieur à 80 % du SNMG, sans condition d'effectuer la période de service. **APS**



QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 0210001713002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN AFRIQUE

L'ALGÉRIE CONSOLIDE SON RÔLE MOTEUR

La présidente de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, a insisté, samedi dernier à Alger, sur le fait que l'Algérie reste engagée activement dans les démarches africaines visant à améliorer les systèmes d'intégrité et de gouvernance.

Lors d'une journée d'étude sur l'indice de performance d'intégrité "Nazaha" (IPI), placée sous l'égide du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune et célébrant la Journée africaine de lutte contre la corruption, Mme Mousserati a mis en lumière le rôle de l'Algérie. Partant de sa profonde conviction que la lutte contre la corruption est un devoir collectif transcendant les frontières nationales, l'Algérie se positionne en partenaire actif de diverses initiatives africaines visant à renforcer les systèmes d'intégrité et de gouvernance. Par son expertise et son expérience, elle contribue au soutien des actions communes africaines, convaincue que l'avenir du continent se construit grâce à la collaboration et le partage des meilleures pratiques. Dans le cadre de cette initiative, l'Algérie a poursuivi sa « présence active » dans divers espaces africains spécialisés et s'est employée à « renforcer ses relations de coopération avec ses homologues des pays africains par l'échange d'expériences, le développement de capacités et la participation à la préparation d'initiatives communes, afin de renforcer la convergence institutionnelle et de contribuer à l'élaboration d'une vision africaine unifiée pour faire face aux risques de corruption », a indiqué Mme Mousserati. Elle a également mentionné que le deuxième choix de l'Algérie comme vice-présidente de l'Association africaine des autorités anti-corruption (AAACA) pour une durée de quatre ans, ce qui représente une



Mme Salima Mousserati, présidente de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC)

reconnaissance continentale de la position actuelle de l'Algérie dans la promotion de l'intégrité et la lutte contre la corruption, ainsi que de sa capacité à participer au développement de l'initiative africaine commune et à poursuivre les démarches pour l'édification d'un espace continental axé sur « la transparence, l'État de droit et la bonne gouvernance ». Mme Mousserati a montré que l'organisation de cette rencontre placée sous le haut patronage du président de la République revêt une « signification particulière », car elle met en évidence l'importance cruciale que l'État algérien accorde à l'amélioration des normes de « transparence et d'intégrité et à la consécration de la bonne gouvernance ». Cela fait partie d'un « choix stratégique dans le processus de construction de l'Algérie victorieuse ». L'oratrice a ajouté que l'Algérie célèbre cet événement continental en s'appuyant sur un processus de réformes institutionnelles, convaincue que le développement durable est inséparable de la bonne gouvernance et que la préservation des fonds publics commence par la construction d'institutions solides, capables de favoriser la prévention sur la

répression, l'évaluation sur la correction et d'établir la culture de l'intégrité comme un devoir collectif. « L'Algérie a fait de cette approche une feuille de route conforme à la vision du président de la République », qui a ouvert une nouvelle phase de réformes profondes, fondée sur la modernisation des institutions étatiques, le renforcement de la transparence, la consécration de la responsabilité, la promotion de la numérisation, l'amélioration du service public et la création d'un environnement plus attractif pour l'investissement, renforçant ainsi la confiance et consolidant l'état de droit, a poursuivi la présidente de la Haute-Autorité. La même responsable a également mentionné que son organisation avait lancé le développement de l'indice de performance d'intégrité, auquel ont participé « 13 secteurs ministériels et 7 institutions et administrations publiques », et a fait de cet indice une feuille de route et un outil pour créer une culture de la compétitivité, lui permettant de développer des mécanismes de contrôle interne, d'établir des cartographies des risques de corruption, d'activer les canaux de signalement, d'améliorer les services publics et de renforcer la

digitalisation ». Cela représente « une évolution significative de la culture de gouvernance au sein de l'administration algérienne », a-t-elle précisé. L'intervenante a également insisté sur le fait que cette journée d'étude dédiée au secteur économique, qu'il soit public ou privé, découle d'une croyance sincère que la consécration de l'intégrité dans le milieu économique est désormais l'une des bases majeures du développement durable et l'une des conditions essentielles pour améliorer le climat des affaires et de l'investissement, accroître la compétitivité des entreprises et instaurer la confiance entre les intervenants économiques, de façon à soutenir les profondes transformations économiques qui traversent notre pays. Par ailleurs, le rapporteur du Conseil consultatif de l'Union Africaine (UA) pour la lutte contre la corruption (CCUAC), Ntibasume Principe, a témoigné du travail constant effectué par l'Algérie qu'elle ne cesse de déployer pour renforcer la lutte contre la corruption au sein du continent africain, en mettant à profit le savoir-faire qu'elle a développé dans ce domaine.

Abir Menasria

SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ

LE CODE DE CONDUITE PROFESSIONNELLE CLASSÉ PARMIS LES MEILLEURES INITIATIVES NATIONALES EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE POUR L'ANNÉE 2025

La Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a classé le Code de conduite professionnelle et de déontologie élaboré par le secteur de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme parmi les meilleures initiatives nationales distinguées, au titre de l'année 2025, en matière d'ancrage des principes d'intégrité, de transparence et de promotion de déontologie de la fonction publique, a indiqué un communiqué du ministère. Cette distinction constitue "une

reconnaissance des efforts consentis par le secteur dans le cadre de la mise en œuvre des hautes orientations du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider les principes de transparence, d'intégrité et de bonne gouvernance et à concrétiser les engagements nationaux découlant de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption", précise la même source. Cette reconnaissance reflète également "la réussite du secteur dans l'instauration d'une culture institutionnelle fondée sur la

conformité et la déontologie de la fonction publique à travers l'adoption d'un code complet de conduite professionnelle, le renforcement des mécanismes de prévention de la corruption, la promotion du système de contrôle interne et de reddition des comptes, ainsi que l'amélioration de la qualité de la performance administrative et du service public conformément aux normes les plus élevées de transparence et d'efficacité, faisant de lui un modèle de l'administration publique moderne fondée sur l'intégrité et la bonne gouvernance", ajoute la même source.

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE L'ALGÉRIE OUVRE UNE NOUVELLE ÈRE

Lors de l'émission « Déclic », diffusée mercredi dernier sur la chaîne Canal Algérie, des experts sont revenus sur l'inauguration par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de plusieurs infrastructures numériques à l'occasion du 64e anniversaire du recouvrement de l'indépendance, le 5 juillet dernier. Ils ont estimé que ces réalisations constituent un tournant majeur dans la construction de la souveraineté numérique de l'Algérie et dans la modernisation de l'État.

PARG. SALAH EDDINE

La semaine dernière a été marquée par une série de réalisations et d'inaugurations d'infrastructures stratégiques dans plusieurs secteurs. Mais celle qui retient particulièrement l'attention est sans conteste l'inauguration des nouvelles infrastructures numériques nationales par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il s'agit d'une étape charnière, voire historique, dans la trajectoire de l'Algérie.

Car si certains n'en mesurent pas encore toute la portée, l'Algérie nouvelle vient bel et bien d'ouvrir un nouveau chapitre de sa transformation numérique. Deux centres nationaux de données, un cloud souverain, un Portail national des services numériques (Dzair Digital Services), ainsi qu'une identité numérique propre à chaque citoyen constituent désormais le socle technologique appelé à soutenir la modernisation de l'administration, à renforcer la souveraineté numérique du pays et à accélérer le développement de l'économie numérique.

S'exprimant sur ce sujet, Mohamed Kaoubi, membre du Conseil scientifique et technique du Haut-Commissariat à la numérisation, a indiqué que la souveraineté des États ne s'exprime plus uniquement à travers leurs frontières ou leurs capacités militaires. « Il ne s'agit pas de reconquérir sa souveraineté sur un territoire mais justement de construire sa souveraineté dans divers secteurs d'activité économique mais aussi numérique. »

L'expert rappelle que le numérique est désormais omniprésent dans le fonctionnement de la société.

« Au jour d'aujourd'hui, on est dans l'ère du numérique et le numérique est présent dans la vie aussi bien des individus que des institutions. »

Selon lui, c'est précisément cette évolution qui explique l'importance accordée par les pouvoirs publics à la transformation numérique.



« Grâce à une volonté politique réelle et affichée, une implication très forte du président de la République, qui a inscrit la transformation numérique comme étant un acte stratégique... »

« Le président de la République, en insistant sur l'accélération de la mise en œuvre d'une réelle politique en matière de souveraineté numérique, a tracé la voie et a mis tous les moyens, aussi bien matériels, financiers que humains, pour justement que ce socle national soit réalisé dans le respect des normes en matière de sécurité, de technologie et de continuité de service. »

Si l'inauguration des nouvelles infrastructures constitue une étape importante, Mohamed Kaoubi insiste sur le fait que la transformation numérique est un processus permanent.

« Quand on parle de numérisation ou de transformation numérique, on parle de processus. On est dans des cycles, on est dans des boucles qui ne se terminent pas. »

L'expert rappelle également que le travail le plus important est souvent celui que le public ne voit pas.

« Ce qui a été réalisé aujourd'hui est un début... Ce qui est visible aujourd'hui est la phase manifeste de l'iceberg. La phase cachée a été un travail de longue haleine de gens qui ne se sont pas arrêtés pendant des années. »

Il souligne que cette préparation a

mobilisé de nombreux profils spécialisés.

« Des spécialistes aussi bien dans le domaine technique que dans le domaine juridique, de la cybersécurité, justement pour donner de la légitimité à cet instrument qui a pour objectif d'opérer une transformation aussi bien dans le domaine de la gouvernance institutionnelle et publique que dans celui de l'efficacité et de la compétitivité économique. »

UNE VÉRITABLE MÉTAMORPHOSE DE L'ÉTAT
Pour Hassan Darraf, consultant en stratégie numérique, cette inauguration constitue un véritable tournant.

« Je dirais que c'est une date symbolique. Depuis plus de vingt ans, on parlait de data centers, de réseau intragouvernemental, de société numérique. Plein de projets ont été annoncés mais, réellement, sur le terrain, pratiquement on n'a pas vu de projets se concrétiser. » Cette fois, estime-t-il, le pays franchit une étape décisive.

« Cette fois-ci, on le voit, c'est une étape importante qui a été parachevée dans cette quête vers la transformation numérique. » Selon lui, cette réussite repose avant tout sur une volonté politique clairement affirmée.

« Grâce à une volonté politique réelle et affichée, une implication très forte de Monsieur le président de la République, qui a inscrit la transformation numérique comme étant un acte stratégique. »

Pour Hassan Darraf, les changements en cours dépassent largement le cadre de l'administration.

« Nous sommes en train de vivre,

avec la transformation numérique, une véritable métamorphose à la fois sur le modèle économique, social et sociétal. »

L'expert avertit que les États qui ne parviennent pas à suivre cette évolution risquent rapidement d'être marginalisés. « Les pays qui n'arrivent pas à accompagner ces transitions sont en retard. »

Conscient de ces enjeux, poursuit-il, « l'État algérien a inscrit la transformation numérique comme étant une priorité nationale. »

Il rappelle que cette stratégie ne s'est pas construite en quelques mois.

« Cette phase clôture un certain nombre d'efforts et de projets par la mise en place d'abord d'un cadre réglementaire, d'un cadre organisationnel incarné par la création du Haut-Commissariat à la numérisation, rattaché à la présidence de la République. » Selon lui, cette gouvernance centralisée a permis de fédérer l'ensemble des administrations autour d'une même feuille de route.

« Grâce à cette persévérance du Haut-Commissariat et à cette démarche inclusive et participative de tous les secteurs, l'Algérie dispose maintenant d'une infrastructure technologique très importante qui va lui permettre d'aller résolument vers la réussite de cette transformation. »

LA DONNÉE, UNE RICHESSE STRATÉGIQUE

L'un des principaux enseignements des interventions des experts concerne la place désormais occupée par la donnée.

Pour Hassan Darraf, la réussite de toute politique numérique repose avant tout sur sa maîtrise.

« Quand on parle de transformation numérique, quand on parle de technologie du numérique, forcément, on fait référence de manière indirecte à la donnée. Sans la donnée, sans la maîtrise de la donnée, on ne peut pas réussir cette transition. »

L'expert rappelle que cette vision est désormais inscrite dans le droit algérien. « Depuis décembre 2025, en Algérie, on considère la donnée comme étant un actif, un actif précieux au même titre que d'autres actifs. » Cette reconnaissance implique une nouvelle manière de gérer l'information publique.

« Il faut absolument l'échanger, la sauvegarder, la traiter, la sécuriser à des fins de conception des politiques publiques qui vont désormais se faire sur la base de l'analyse des données. »

À terme, cette maîtrise devrait également favoriser l'émergence de nouveaux modèles économiques fondés sur l'exploitation des données nationales.

Les deux centres nationaux de données inaugurés à Alger et Blida constituent l'un des piliers de cette nouvelle architecture numérique.

...



●●●

Pour Hassan Darraf, leur implantation répond à une logique technique parfaitement maîtrisée. « La distance entre les deux data centers n'est pas fortuite. On a conservé une forme de distance qui permet justement d'assurer la stabilité du système et sa récupération en cas de panne éventuelle. » Cette architecture redondante permet de garantir la continuité des services publics numériques même en cas d'incident majeur, un standard aujourd'hui adopté par les États disposant d'infrastructures numériques souveraines.

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE MONDIALE

À première vue, certains pourraient s'interroger sur la pertinence pour l'Algérie d'investir dans ses propres centres de données, alors que des géants mondiaux comme Amazon Web Services, Microsoft Azure, Google Cloud ou Huawei proposent déjà des solutions d'hébergement performantes.

Pour Hassan Darraf, consultant en stratégie numérique, la réponse est sans équivoque.

« Tout simplement parce que la notion de sécurité nationale a totalement changé de définition. » Selon lui, les États ne peuvent plus limiter leur souveraineté à la seule protection physique de leur territoire. « Auparavant, la sécurité était définie comme la capacité d'un État à protéger son territoire et sa population. Mais avec le numérique et l'émergence des nouvelles technologies, cette définition a totalement changé. »

Dans un environnement mondial devenu hyperconnecté, la donnée constitue désormais une composante essentielle de la souveraineté nationale.

« Nous sommes dans un monde globalisé, il n'y a plus de frontières numériques. Tous les États réfléchissent aujourd'hui à la manière de protéger leurs données en les hébergeant localement et à développer leurs propres

technologies, ainsi que leurs propres infrastructures. »

Pour l'expert, c'est précisément cette logique qui a conduit l'Algérie à investir dans ses propres infrastructures.

« L'État algérien vient justement de mettre en place ce pilier nécessaire pour atteindre une forme de souveraineté : l'hébergement de nos données en Algérie, à travers la mise en place de data centers nationaux. » Au-delà du cas algérien, Hassan Darraf rappelle que la concentration mondiale de l'hébergement des données constitue aujourd'hui un enjeu géopolitique majeur.

« L'Afrique est connue pour le fait que près de 90 % de ses données sont hébergées à l'étranger. » Plus largement, il souligne que quelques grandes puissances concentrent aujourd'hui l'essentiel des capacités mondiales de stockage et de traitement des données.

« Dans le monde, il y a cinq États qui détiennent l'hébergement et le traitement des données mondiales. » Selon lui, cette concentration crée une dépendance technologique préoccupante.

« On ne peut pas parler de souveraineté, ni même d'une véritable indépendance technologique, si l'on n'arrive pas à maîtriser nos propres données et à se détacher progressivement de ce système. »

Pour Mohamed Kaoubi, l'enjeu dépasse largement la simple question technique.

« Disposer de l'information, c'est disposer du pouvoir. Celui qui dispose de l'information possède un pouvoir sur celui qui ne la détient pas. »

UN LEVIER POUR LES ENTREPRISES ET LES START-UP

L'une des innovations majeures du nouveau dispositif réside dans la création de trois environnements cloud distincts.

Mohamed Kaoubi en explique le fonctionnement. « Après la réalisation de cette infrastructure, il y a eu la conception des clouds. Le premier est réservé à l'État et aux institutions

gouvernementales, le deuxième au grand public et le troisième aux entités économiques. »

Cette séparation répond avant tout à des impératifs de cybersécurité.

« Les différents segments ont été séparés les uns des autres afin d'assurer le niveau de sécurité nécessaire, tout en permettant l'interopérabilité et une gestion sécurisée de l'information. » Le troisième cloud est destiné au secteur économique.

Pour les entreprises algériennes, cette infrastructure ouvre de nouvelles perspectives.

« Elles bénéficieront d'un espace où elles pourront héberger leurs informations dans un environnement plus compétitif, plus sécurisé et entièrement domicilié en Algérie. » Selon Mohamed Kaoubi, cette domiciliation présente plusieurs avantages.

Les données demeurent protégées par les infrastructures nationales tout en restant accessibles aux partenaires économiques étrangers lorsque cela est nécessaire.

« La donnée reste hébergée en Algérie. Elle demeure accessible, mais bénéficie d'une protection qu'elle ne pourrait pas avoir si elle était hébergée à l'étranger, où elle pourrait être consultée ou utilisée sans bénéficier du même niveau de protection. »

MUTUALISER LES DONNÉES POUR MIEUX PILOTER L'ACTION PUBLIQUE

Au-delà du simple hébergement des données, les nouveaux centres nationaux répondent également à un objectif de mutualisation des ressources numériques de l'État. Pour Hassan Darraf, l'administration fonctionnait jusqu'à présent selon une logique cloisonnée.

« Avant les data centers, on travaillait dans un mode en silo. Chaque ministère avait sa propre informatique, ses propres données, ses propres technologies et ses propres infrastructures. Il n'y avait pas de travail transversal ni de vision globale. »

Cette nouvelle architecture numérique repose également sur

Aeris, le réseau souverain mis en place pour connecter les administrations publiques. Selon Hassan Darraf, cette infrastructure constitue le deuxième pilier du Centre national des services numériques, aux côtés des data centers.

« L'État algérien vient justement de mettre en place ce pilier nécessaire pour atteindre une forme de souveraineté : l'hébergement de nos données à travers la mise en place de data centers nationaux... »

« C'est un réseau souverain qui connecte près de 80 structures entre départements ministériels, institutions et entreprises publiques. » Contrairement à Internet, Aeris est un réseau fermé et entièrement dédié aux échanges gouvernementaux.

« Il permet à ces structures d'échanger leurs données de manière indépendante du réseau Internet. C'est un réseau dédié, sécurisé et exclusivement réservé aux secteurs gouvernementaux et souverains. »

Pour l'expert, cette infrastructure est indispensable à la réussite de la transformation numérique de l'administration.

« Sans ce réseau-là, on ne peut pas parler d'interopérabilité ni d'échange de données. C'est grâce à lui que les différents secteurs pourront communiquer entre eux et éviter la double saisie des informations. »

En permettant aux administrations de partager leurs données de manière sécurisée et instantanée, Aeris constitue ainsi l'un des principaux leviers de simplification des procédures administratives et de modernisation de l'action publique.

Au-delà de l'inauguration d'infrastructures technologiques, l'Algérie engage ainsi une transformation profonde de son fonctionnement administratif et de sa gouvernance numérique. Data centers souverains, cloud national, réseau Aeris, gouvernance des données et interopérabilité constituent désormais les fondations d'un écosystème appelé à soutenir la modernisation de l'État, la compétitivité des entreprises et la qualité des services publics. Si le chantier reste évolutif par nature, les experts s'accordent sur un point : dans une économie mondiale où la donnée est devenue une ressource stratégique au même titre que l'énergie ou les matières premières, la capacité d'un pays à héberger, protéger et exploiter ses propres informations est désormais un enjeu de souveraineté, de sécurité et de développement.

Avec ces nouvelles infrastructures, l'Algérie affirme sa volonté de ne plus être seulement consommatrice de technologies numériques, mais d'en maîtriser progressivement les fondements.

G. Salah Eddine

«DZAIR SERVICES NUMÉRIQUES» UNE RÉVOLUTION NUMÉRIQUE POUR L'ALGÉRIE NOUVELLE

Dans le cadre de sa stratégie nationale de transformation numérique et de modernisation de l'administration publique, l'Algérie a franchi une étape majeure avec le lancement officiel de la plateforme nationale unifiée « Dzair Services Numériques » (DZDS). Ce portail constitue l'une des principales concrétisations de la feuille de route pilotée par le Haut-Commissariat à la numérisation et ambitionne de centraliser l'ensemble des services publics numériques au profit des citoyens, des entreprises et des administrations.

Cette nouvelle infrastructure représente une avancée technologique majeure et pose les fondations d'un écosystème numérique intégré, destiné à accélérer la dématérialisation des procédures administratives, réduire progressivement le recours aux documents papier et concrétiser le concept d'« administration électronique ». L'objectif est de simplifier les démarches, de raccourcir les délais de traitement et d'améliorer la qualité des services publics.

L'une des principales innovations du portail réside dans son système d'authentification unique (Single Sign-On), qui met fin à la multiplication des comptes et des mots de passe nécessaires pour accéder aux différents services administratifs. Grâce à une interconnexion avec le cloud souverain national et les plateformes des différents ministères et organismes publics, chaque citoyen dispose désormais d'une identité numérique unique, associée à son Numéro d'identification national (NIN), ainsi qu'à son numéro de téléphone personnel. L'accès est sécurisé par un code de vérification envoyé instantanément par SMS, garantissant un niveau élevé de protection des données personnelles.

Le portail a également été conçu selon les standards internationaux en matière d'expérience utilisateur. Les services sont organisés de manière intuitive afin de faciliter la navigation et de répondre aux besoins des différentes catégories d'utilisateurs. Ainsi, l'Espace Citoyen permet notamment d'obtenir en ligne des actes



d'état civil, des extraits de casier judiciaire, des certificats de nationalité signés électroniquement, ainsi que plusieurs documents liés à la sécurité sociale ou aux allocations chômage.

De son côté, l'Espace Entreprises simplifie les démarches administratives des opérateurs économiques à travers l'émission de documents commerciaux numériques, les formalités douanières, les déclarations administratives, ainsi que le paiement à distance des impôts et taxes.

Le portail adopte également une approche innovante basée sur les « événements de la vie », en regroupant les services selon les besoins réels des citoyens, tels que le logement, l'éducation, la santé, l'emploi ou encore la création d'entreprise, sans que l'utilisateur ait besoin d'identifier au préalable le ministère compétent.

PLUSIEURS FONCTIONNALITÉS

Le portail DZDS permet d'accéder, à partir d'un seul compte, à l'ensemble des services publics numériques. Les citoyens peuvent obtenir rapidement leurs actes d'état civil (naissance, mariage, décès), demander leur carte nationale d'identité biométrique ou leur extrait de casier judiciaire (bulletin n°3), ainsi que télécharger leurs attestations d'affiliation ou de non-affiliation à la CNAS et à la CASNOS. La plateforme facilite également les transactions en ligne grâce à une identité numérique sécurisée. Elle permet le paiement électronique des factures, taxes et amendes via les cartes Edahabia et CIB. Une rubrique spécifique est consacrée aux personnes âgées et aux

personnes en situation de handicap afin de leur garantir un accès simplifié aux différents services.

Conçu pour être simple d'utilisation, le portail est accessible en arabe et en français et bénéficie de mises à jour régulières afin d'assurer la disponibilité des services, ainsi que la protection et le chiffrement des données. Il propose enfin

des espaces dédiés aux institutions, aux entreprises et au secteur de l'enseignement, faisant de DZDS une plateforme numérique unifiée au service de l'ensemble des usagers.

L'ensemble de cette architecture repose sur le cloud souverain national, inauguré récemment par les pouvoirs publics. Toutes les données sont hébergées et gérées sur des infrastructures nationales hautement sécurisées, renforçant ainsi la souveraineté numérique de l'Algérie, tout en assurant la confidentialité et l'intégrité des informations des citoyens, des entreprises et des administrations.

Au-delà de sa dimension technologique, Dzair Services Numériques ambitionne également d'améliorer la gouvernance publique. En automatisant une grande partie des procédures administratives et en réduisant l'intervention humaine, la plateforme contribue à renforcer la transparence, à limiter les lourdeurs bureaucratiques et à garantir une plus grande égalité d'accès aux services publics. Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, elle marque une nouvelle étape dans la construction d'une administration plus moderne, plus efficace et davantage orientée vers les besoins des citoyens et des acteurs économiques.

Abir Menasria

UNE SEMAINE POUR DÉCOUVRIR LES SERVICES PUBLICS NUMÉRIQUES

Le Haut-Commissariat à la numérisation, en partenariat avec la wilaya d'Alger, a lancé samedi dernier une série de journées portes ouvertes pour présenter le portail national des services numériques gouvernementaux (Dzair Digital Services) auprès du public, a indiqué un communiqué de cette institution publié dimanche dernier. Cette initiative qui se poursuivra jusqu'au 16 juillet, à la Grande Poste d'Alger, s'inscrit dans une démarche de l'État visant à promouvoir l'application de la transformation numérique et à rapprocher les citoyens de ses services publics numériques. Elle met en lumière le portail national des services numériques gouvernementaux, qui offre actuellement 21 services numériques accessibles. Cet événement offre l'occasion de découvrir les divers atouts du portail, la façon de créer un compte personnel et les démarches d'accès et d'utilisation de ses services numériques. En plus de leur permettre de bénéficier d'explications pratiques et d'un soutien technique direct supervisé par les ingénieurs du Haut-Commissariat à la numérisation, avec des réponses à diverses questions relatives à l'utilisation des services numériques gouvernementaux et à la manière d'y accéder. Cette campagne vise également la promotion de la culture du numérique parmi les citoyens et l'encouragement de l'usage des services publics en ligne, ce qui facilitera les démarches administratives, améliorera la qualité du service public et renforcera l'administration numérique. Ce processus sera déployé progressivement dans les différentes wilayas du pays dans le but d'élargir la portée de la sensibilisation au Portail national des services numériques et de permettre au plus grand nombre de citoyens de bénéficier de ses services.

A. Menasria



Une révolution qui ne fait pas de bruit

Par G. Salah Eddine

Il y a quelques années encore, faire une démarche administrative signifiait souvent une matinée entière de perdue. On préparait une chemise de documents, on faisait la queue, on revenait parce qu'il manquait une photocopie ou un cachet. Cette scène, tous les Algériens l'ont vécue au moins une fois. Et si c'était justement cette scène qui était en train de disparaître ?

Juste un téléphone dans une main... et, quelques secondes plus tard, un document officiel qui apparaît sur un écran.

Ces derniers mois, on parle beaucoup de cloud souverain, de centres de données, de 5G ou encore de Dzair Digital Services. À première vue, cela ressemble à un sujet réservé aux informaticiens. Pourtant, le véritable changement est ailleurs. La numérisation ne consiste pas seulement à mettre des formulaires sur Internet. Elle change

progressivement la relation entre le citoyen et l'administration. L'idée est simple : faire circuler les informations plus tôt que les citoyens.

Le véritable défi n'est donc plus technologique. Il est culturel. Car la transformation numérique ne consiste pas à remplacer une feuille de papier par un fichier PDF. Elle consiste à revoir entièrement la façon dont les services publics fonctionnent, communiquent et répondent aux besoins des citoyens.

Les grandes puissances l'ont compris depuis longtemps. Aujourd'hui, la richesse d'un pays ne se mesure plus uniquement à ses ressources naturelles ou à la taille de son industrie. Les données, les infrastructures numériques, l'intelligence artificielle et la cybersécurité sont devenues de nouveaux instruments de puissance. L'Algérie semble vouloir prendre ce virage.

L'interconnexion progressive des administrations,

l'identité numérique, les plateformes de services en ligne ou encore les investissements dans les infrastructures numériques traduisent une ambition qui dépasse la simple modernisation administrative.

Derrière chaque démarche dématérialisée, c'est aussi une promesse de transparence, de rapidité et d'efficacité qui se dessine.

Mais une transformation numérique ne se décrète pas. Elle se construit. Elle suppose des infrastructures solides, des compétences, de la confiance dans les outils numériques... et surtout des citoyens qui s'approprient ces nouveaux usages.

Car, au fond, la vraie révolution ne sera pas le jour où l'administration deviendra entièrement numérique. Elle sera le jour où personne ne se souviendra de la dernière fois qu'il a fait la queue pour obtenir un simple document. Un simple clic... et tout un pays qui avance.

G. S. E.

ABDERRAHMANE HADEF, EXPERT GÉOÉCONOMIQUE, À ALGER 16 :

«LE NUMÉRIQUE EST LE SOCLE DE LA NOUVELLE SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE»

Le numérique est devenu un facteur déterminant de la compétitivité des États. En accélérant le déploiement de ses infrastructures numériques, l'Algérie ambitionne d'en faire un levier de souveraineté, de croissance et de modernisation de son économie. Pour décrypter les enjeux de cette transformation, Alger16 s'est entretenu avec Abderrahmane HadeF, consultant international en géoéconomie et spécialiste des questions de compétitivité, de transformation économique, qui livre son analyse des défis et des perspectives de cette mutation stratégique.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR CHEKLAT MERIEM

ALGER 16 : Dans un contexte où les données, l'intelligence artificielle et les technologies se développent, comment l'Algérie peut-elle faire de sa transition numérique un véritable levier de souveraineté et de création de valeur ?

Abderrahmane HadeF : L'économie mondiale entre dans une nouvelle ère où la puissance des nations se mesure autant à leur capacité d'innover, de maîtriser les technologies, les données et l'intelligence artificielle qu'à la taille de leur économie. Dans ce contexte, la transition numérique n'est plus un simple chantier de modernisation : elle devient un levier stratégique de souveraineté, de compétitivité et de création de richesse. C'est dans cette dynamique que l'Algérie a engagé, ces dernières années, une transformation profonde de son modèle de développement, fondée sur une vision articulant souveraineté économique, diversification de l'économie, transition numérique, transition énergétique et amélioration de l'attractivité des investissements. L'ambition dépasse aujourd'hui la modernisation des outils de l'État : elle consiste à bâtir une économie productive, innovante, compétitive et pleinement intégrée aux chaînes de valeur régionales et mondiales. Dans cette perspective, l'économie numérique n'est plus une finalité. Elle constitue désormais le socle de la nouvelle souveraineté économique dans la mesure où elle conditionne la compétitivité des entreprises, la performance de l'action publique, la création de valeur, l'innovation et, à terme, la place qu'occupera l'Algérie dans l'économie mondiale.

Justement, l'Algérie a accéléré, ces dernières semaines, le déploiement de plusieurs infrastructures numériques stratégiques, notamment les data centers nationaux, le cloud souverain, le portail "Dzair Services Numériques" en plus du lancement de la 5G. Le président de la République a même récemment assuré que « l'Algérie est enfin pleinement entrée dans la numérisation ». Quelle est votre lecture par rapport à cela ?

Je partage globalement cette analyse.

Pendant longtemps, la transformation numérique était juste un projet de modernisation administrative. Désormais, elle devient un levier stratégique de souveraineté économique, de compétitivité et de transformation du modèle de développement.

Nous assistons aujourd'hui à un véritable changement de paradigme. Pendant longtemps, la transformation numérique était juste un projet de modernisation administrative. Désormais, elle devient un levier stratégique de souveraineté économique, de compétitivité et de transformation du modèle de développement. Le lancement des data centers nationaux, du cloud souverain, de la plateforme « Dzair Services Numériques », ainsi que de la 5G constitue les fondations de cette nouvelle architecture numérique. Ces infrastructures constituent les nouvelles infrastructures critiques du XXI^e siècle, au même titre que les réseaux de transport, les infrastructures énergétiques ou les grands corridors logistiques. Elles conditionnent désormais la compétitivité, l'innovation et la souveraineté des États.

Au-delà de ces réalisations, quelles sont, selon vous, les prochaines étapes indispensables pour transformer cette dynamique en une véritable économie numérique capable de créer de la valeur, des emplois et d'améliorer durablement la compétitivité du pays ?

Au-delà des infrastructures elles-mêmes, c'est une nouvelle vision qui se met progressivement en place. Nous ne sommes plus simplement dans une phase de numérisation des services

publics ; nous entrons progressivement dans une nouvelle économie où la donnée devient un actif stratégique, un facteur de création de valeur et un levier majeur de compétitivité.

La prochaine étape consistera à faire de ces infrastructures un véritable moteur de croissance en développant les usages numériques dans l'ensemble des secteurs économiques, en favorisant l'innovation et en renforçant la confiance numérique. C'est précisément dans cette logique que l'économie numérique n'est plus une finalité. Elle constitue désormais le socle de la nouvelle souveraineté économique.

Les infrastructures constituent une condition nécessaire, mais elles ne suffisent pas à elles seules. La réussite de cette transformation reposera désormais sur la capacité à construire un véritable écosystème numérique créateur de valeur.

Pour concrétiser ce que vous dites, il faudra faire des compromis. Quelles sont, selon vous, les priorités ?

En effet. Je dirais que la priorité est de développer un tissu solide d'entreprises innovantes : start-up, PME technologiques, plateformes numériques, entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle, la cybersécurité, le cloud, les technologies financières (FinTech) et les industries numériques. La deuxième priorité concerne le capital humain. Selon plusieurs études internationales, près de 70 % des métiers de demain exigeront des compétences numériques avancées. L'investissement dans la formation, la recherche, les universités et les centres d'innovation sera donc déterminant. Enfin, l'enjeu majeur réside dans la transformation numérique des secteurs productifs : industrie, agriculture, énergie, logistique, santé, services financiers ou encore administration publique. C'est dans ces secteurs que le numérique générera les gains de productivité les plus importants et permettra la création de nouvelles chaînes de valeur.

L'ambition ne consiste pas à développer un secteur numérique isolé du reste de l'économie, mais à faire du numérique un facteur de transformation de l'ensemble des secteurs productifs afin de bâtir une économie algérienne

pleinement numérique, plus innovante, plus compétitive et davantage créatrice de valeur.

On parle souvent de fractures numériques entre le Nord et le Sud. C'est peut-être encore plus visible avec l'émergence, ces dernières années, de l'IA en tant qu'économie à part entière. Pensez-vous que cette dynamique mondiale est une opportunité ou un handicap pour des pays comme le nôtre ?

C'est une très bonne question. Nous assistons effectivement à une profonde recomposition de l'économie mondiale. La puissance économique ne repose plus uniquement sur les ressources naturelles ou la taille du marché intérieur. Elle dépend désormais de la capacité des États à maîtriser les technologies de rupture, les données, l'intelligence artificielle, les infrastructures numériques et leur positionnement dans les chaînes de valeur mondiales.

Cette évolution offre paradoxalement, selon moi, une opportunité aux pays émergents comme l'Algérie. Notre pays dispose d'atouts considérables, une position géostratégique au carrefour de l'Europe et de l'Afrique, d'importantes ressources énergétiques et minières, un potentiel exceptionnel en énergies renouvelables, une population jeune, ainsi qu'un marché de plus de 47 millions d'habitants.

La véritable question est désormais de transformer ces avantages comparatifs en avantages compétitifs. Cela suppose d'investir davantage dans l'innovation, les infrastructures numériques, les compétences, la recherche et l'industrie, tout en accélérant l'intégration de l'Algérie dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

Le défi n'est donc pas seulement économique ; il est également technologique, industriel et stratégique.

La Banque mondiale a confirmé le maintien de l'Algérie parmi les pays à revenu intermédiaire supérieure. Au-delà du symbole, qu'est-ce que cela change réellement pour le pays ?

Le rapport de la BM traduit avant tout la résilience de l'économie algérienne et la progression du revenu national brut par habitant, qui demeure le principal critère utilisé pour cette classification. C'est un signal positif pour les investisseurs et les partenaires internationaux, car il reflète une certaine stabilité macroéconomique. Toutefois, il ne faut pas surestimer la portée de cet indicateur. Il ne mesure ni le niveau de diversification de l'économie, ni sa compétitivité, ni sa capacité d'innovation.

Le véritable enjeu consiste désormais à franchir une nouvelle étape : améliorer la productivité, développer l'industrie manufacturière, accroître les exportations hors hydrocarbures, attirer davantage d'investissements directs étrangers dans les secteurs à forte valeur ajoutée et renforcer le contenu technologique de notre économie. Autrement dit, il s'agit de transformer cette performance statistique en une véritable transformation structurelle, capable d'inscrire durablement l'Algérie parmi les économies émergentes les plus dynamiques.

Ch. M.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES RÉALISATIONS DE PROJETS SCIENTIFIQUES (SUSPA 2026) UNE GÉNÉRATION QUI INNOVE

L'Université d'été des projets scientifiques (SUSPA 2026) a été inaugurée dimanche dernier, à la maison de jeunes d'Ain Benian (Alger), avec le slogan « Une génération qui innove... une patrie qui prospère », a indiqué un communiqué du ministère de la Jeunesse.

La Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger et la Ligue des jeunes scientifiques amateurs (LJSA) ont initié l'organisation de cet événement scientifique, qui a débuté vendredi dernier et se poursuivra jusqu'à jeudi prochain.

Les activités de cette université d'été, organisées sous la supervision du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, se déroulent dans une atmosphère scientifique remarquable qui témoigne de « l'esprit d'innovation et de créativité des jeunes ».

Cette édition met en lumière la participation de 65 jeunes hommes et femmes issus de 28 wilayas, porteurs de 30 projets scientifiques dans des secteurs vitaux tels que la robotique, l'électronique, l'intelligence artificielle, les drones et les sciences appliquées, un tableau qui reflète le



dynamisme de la jeunesse algérienne et sa capacité d'innovation ».

Le programme comprend une série d'ateliers de formation et de travaux pratiques, des conférences scientifiques, des séances de mentorat et d'orientation, ainsi que la présentation de projets à un comité scientifique spécialisé dans le but de les développer, d'améliorer les compétences des participants et

d'instaurer une culture de la recherche scientifique et du travail d'équipe.

Ce programme intègre des ateliers de formation et de pratique, des séminaires scientifiques, des séances d'encadrement et d'accompagnement, en plus de la présentation des projets devant un panel d'experts scientifiques spécialisés dans le but de les améliorer, d'accroître les

compétences des participants et de favoriser l'esprit de recherche scientifique et du travail collectif.

Cette conférence scientifique est un espace national de premier ordre réunissant des jeunes esprits créatifs et contribuant à la formation d'une génération apte à innover et à contribuer efficacement au processus de développement scientifique et technologique de l'Algérie.

Abir Menasria

ITFC - APS

LANCEMENT D'UN MASTER **INÉDIT** EN JOURNALISME D'AGENCE

La Faculté des sciences de l'information et de la communication (ITFC) relevant de l'Université d'Alger 3 Ibrahim-Sultan-Cheibout et l'Agence Algérie Presse Service (APS) lanceront, dès la rentrée universitaire 2026-2027, un nouveau master consacré au journalisme d'agence, a indiqué un communiqué conjointement publié par les deux institutions. Première du genre en Algérie, cette formation ambitionne de former une nouvelle génération de journalistes spécialisés, en phase avec les mutations du paysage médiatique et les besoins des agences de presse. Prévue pour la rentrée universitaire 2026-2027, cette nouvelle spécialité constitue une première en Algérie. Elle s'inscrit dans le prolongement de la convention de coopération et d'échange signée en novembre 2024

entre le recteur de l'Université d'Alger 3, Khaled Rouaski, et le directeur général de l'APS, Samir Gaïd. À travers cette initiative, les deux partenaires entendent renforcer les passerelles entre le monde universitaire et les institutions nationales, tout en développant des formations répondant aux besoins du secteur des médias et aux exigences de sa modernisation. Ce nouveau master accompagne également la transformation engagée par l'APS, qui poursuit son évolution vers un modèle d'agence de presse d'information globale, tout en renforçant sa présence sur les scènes régionale et internationale. Cette formation vient également consolider le rôle de la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, considérée comme un pôle académique de référence dans les

domaines du journalisme et des sciences de la communication.

Les deux institutions soulignent, par ailleurs, que cette spécialité est unique à l'échelle internationale. Au-delà de la formation de journalistes spécialisés, elle répond à un besoin réel, notamment en Afrique, où elle pourrait contribuer au renforcement des compétences professionnelles dans les agences de presse des pays frères.

Cette initiative traduit enfin la volonté du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique d'adapter ses formations aux mutations du marché de l'emploi et d'accompagner le développement du secteur socio-économique national en mettant à disposition des compétences hautement qualifiées.

Cheklat Meriem

- HIGH TECH
- AUTOMOBILE
- #ON_LINE

AVANT FIN JUILLET
UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2025
L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES

LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

SECTEUR DE L'AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

OPEL ACCÉLÈRE SON PROJET INDUSTRIEL

Le projet d'implantation de la première usine Opel hors d'Europe poursuit son chemin. Quelques jours après les annonces formulées par le Chief Operating Officer (COO) du groupe Stellantis pour la région Moyen-Orient et Afrique (MENA), Samir Cherfan, le directeur général (CEO) d'Opel et Vauxhall, Florian Huettl, a effectué, cette fin de semaine, une visite de travail en Algérie. Un déplacement qui traduit l'entrée du projet dans une nouvelle phase, marquée par des échanges avec les acteurs économiques nationaux et l'approfondissement des discussions autour de la future implantation industrielle de la marque.

Accompagné de Xavier Chéreau, président du conseil d'administration d'Opel, Florian Huettl a été reçu mercredi dernier par le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Cette organisation patronale, qui dispose d'une division dédiée à la sous-traitance industrielle, apparaît aujourd'hui comme un partenaire incontournable dans la stratégie de développement d'un véritable écosystème automobile local. Cette visite faisait suite aux déclarations de Samir Cherfan, qui avait annoncé, lors d'une visioconférence avec la presse spécialisée organisée quelques jours auparavant, que les dirigeants d'Opel se rendraient en Algérie afin de présenter l'avancement du projet industriel de la marque. Le responsable de Stellantis avait également indiqué que la délégation allemande devait rencontrer les autorités algériennes. Aucune communication officielle n'a toutefois confirmé la tenue de cette rencontre. Cette discrétion intervient alors que le dossier de l'industrie automobile est suivi au plus haut niveau de l'État. Le président de la République a confié au Premier ministre, Sifî Ghrieb, la coordination de ce chantier stratégique visant à relancer une industrie automobile nationale fondée sur une intégration industrielle réelle.

UNE PREMIÈRE USINE HORS D'EUROPE

La venue de Florian Huettl s'inscrit dans la continuité des annonces faites il y a un peu plus de cinq mois, lorsque le dirigeant d'Opel avait officiellement dévoilé l'ambition de la marque allemande de construire en Algérie sa première usine de production située hors du continent européen. Il avait alors qualifié cette décision d'« étape qui marque une expansion significative de la présence internationale d'Opel dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique et renforce notre engagement à long terme envers une croissance régionale durable ». Le dirigeant avait expliqué que ce choix était le fruit d'un travail engagé depuis plusieurs années. « L'Algérie a été un domaine d'attention particulier pour nous ces deux dernières années. Le renforcement progressif de nos partenariats a, désormais, conduit à une étape claire : une unité de production dédiée en Algérie, conçue pour servir les clients algériens et compléter le réseau européen établi d'Opel », avait-il déclaré.



À cette occasion, Florian Huettl avait participé à une séance de travail avec Samir Cherfan, directeur des opérations de Stellantis pour le Moyen-Orient et l'Afrique et membre du comité exécutif du groupe. Les discussions avaient porté sur le développement du futur site industriel, ainsi que sur l'intégration de nouveaux modèles Opel dans l'écosystème industriel algérien, traduisant la place croissante accordée au pays dans la stratégie régionale de Stellantis. Pour Opel, le projet algérien dépasse largement le cadre d'une simple unité d'assemblage.

Florian Huettl avait alors insisté sur les trois piliers qui guideront cette implantation : la production locale, l'intégration industrielle et l'investissement à long terme. Selon lui, ces orientations constituent les moteurs d'une croissance durable, tant pour les clients que pour les partenaires industriels et l'ensemble de la filière automobile nationale. Le responsable d'Opel s'était également engagé à mettre à la disposition du marché algérien « la renommée qualité de l'ingénierie allemande fièrement produite en Algérie », confirmant la volonté de la marque de développer une production locale répondant aux standards internationaux. Cette approche est en adéquation avec la nouvelle politique industrielle des pouvoirs publics, qui privilégie désormais les projets créateurs de valeur ajoutée, favorisant la sous-traitance nationale, le transfert de technologie et l'augmentation progressive du taux d'intégration locale.

UNE IMPLANTATION DES INDUSTRIELS ALLEMANDS EN ALGÉRIE

Néanmoins, le calendrier alimente les spéculations. En effet, cette visite intervient quelques jours avant une visite présidentielle décisive en Allemagne. En effet, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sera à Berlin, le 16 juillet. Si Opel appartient aujourd'hui au groupe Stellantis, la marque conserve son siège historique, ses principaux centres d'ingénierie et une grande partie de ses activités de recherche et développement en Allemagne. Son projet industriel en Algérie s'inscrit ainsi dans un contexte plus large de renforcement de la coopération économique entre Alger et Berlin. Ces derniers mois, plusieurs entreprises allemandes spécialisées dans les équipements automobiles et les solutions industrielles ont effectué des missions de

prospection en Algérie.

L'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Georg Felsheim, a récemment indiqué que six entreprises allemandes du secteur automobile, équipementiers et fournisseurs de solutions, avaient visité le pays afin d'évaluer les opportunités d'investissement offertes par le marché algérien.

Le diplomate a également souligné que la visite officielle du président Abdelmadjid Tebboune en Allemagne sera consacrée au renforcement du partenariat bilatéral dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'industrie et le projet de corridor Sud pour l'hydrogène vert.

LA PISTE VOLKSWAGEN

Dans cette même optique, plusieurs experts considèrent que les profondes mutations que traverse actuellement l'industrie automobile européenne offrent à l'Algérie une fenêtre d'opportunités qu'elle pourrait mettre à profit. Si aucun élément officiel ne permet, à ce stade, de confirmer l'arrivée de nouveaux investissements, cette idée est largement défendue par les experts du secteur. D'ailleurs, il est important de noter qu'une délégation du groupe Volkswagen s'était également rendue en Algérie, il y a quelques mois pour examiner les perspectives d'un retour sur le marché national avec des ambitions industrielles renforcées.

Parmi eux, l'expert algérien en géo-économie Abderrahmane Hadeef qui estime que le contexte international crée des conditions favorables à l'émergence de nouveaux partenariats industriels entre Alger et Berlin. Il cite, notamment, le cas de Volkswagen, engagé dans une vaste réorganisation de ses activités afin de s'adapter aux bouleversements que connaît le secteur automobile mondial. Selon lui, la phase de « restructuration » que traverse le constructeur allemand constitue « une opportunité stratégique pour bâtir un nouveau partenariat industriel entre l'Algérie et l'Allemagne ». L'expert rappelle que cette transformation dépasse largement le seul cas de Volkswagen. Elle traduit une recomposition profonde de toute l'industrie automobile mondiale, marquée par l'accélération de la transition énergétique et technologique. Il explique ainsi que « face à l'électrification des véhicules, à la montée en puissance des logiciels, aux enjeux des batteries et à la concurrence croissante des constructeurs asiatiques, les chaînes de valeur se recomposent et les investissements se redéploient ».

Pour Abderrahmane Hadeef, ces évolutions ne doivent pas être interprétées uniquement comme les difficultés rencontrées par certains groupes européens. Elles représentent surtout une occasion pour les pays capables de proposer un environnement industriel attractif, stable et compétitif. Dans cette perspective, il estime que « l'Algérie dispose, aujourd'hui, de plusieurs atouts, dont une position géographique stratégique entre l'Europe et l'Afrique, des ressources énergétiques et minières importantes, un cadre de l'investissement modernisé, ainsi qu'une ambition clairement affichée de reconstruire une industrie automobile compétitive ».

L'expert insiste toutefois sur un point essentiel : l'Algérie ne doit pas se limiter à accueillir des activités de faible valeur ajoutée ou des productions en fin de cycle. Le véritable enjeu consiste à s'inscrire dans les nouvelles chaînes de valeur mondiales en développant une industrie tournée vers l'innovation. Dans cette optique, il estime que le pays doit privilégier des coopérations portant sur les métiers appelés à façonner l'automobile de demain. Selon lui, l'objectif est de bâtir avec Volkswagen, mais également avec l'ensemble de l'écosystème industriel allemand, des partenariats structurants autour des technologies émergentes.

À ce titre, Abderrahmane Hadeef souligne que « l'objectif ne doit pas être d'accueillir des activités en fin de cycle, mais de bâtir, avec Volkswagen et l'écosystème automobile allemand, des partenariats tournés vers les technologies d'avenir : composants automobiles, sous-traitance locale, électronique embarquée, batteries, logiciels, mobilité intelligente et formation de compétences ». L'expert rappelle également que la dimension africaine constitue un atout supplémentaire dans l'équation économique algérienne. Grâce à son appartenance à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le pays peut devenir une base industrielle régionale capable de servir un marché de plus d'un milliard de consommateurs. À ce propos, il affirme que « l'Algérie, grâce à la ZLECAf, peut également devenir une plateforme industrielle au service du marché africain, tout en restant un partenaire de proximité pour l'Europe ».

Cette vision rejoint, en partie, la stratégie affichée par Opel, dont le projet industriel repose sur une logique de production locale, d'intégration progressive et de développement régional. Reste désormais à savoir si d'autres constructeurs allemands, à commencer par Volkswagen, choisiront à leur tour de transformer leur intérêt pour le marché algérien en investissements industriels concrets. La visite présidentielle en Allemagne pourrait, à cet égard, offrir un cadre propice au renforcement du dialogue économique entre les deux pays, même si aucune annonce officielle n'a, pour l'instant, été formulée concernant un éventuel projet de Volkswagen en Algérie.

Une chose est désormais certaine : l'Algérie ne cherche plus seulement à redevenir un marché automobile, mais à s'imposer comme une véritable plateforme industrielle régionale. Le projet Opel pourrait ainsi constituer la première pierre d'une nouvelle génération d'investissements productifs, à condition que les intentions affichées se traduisent, dans les prochains mois, par des engagements industriels concrets.

G. Salah Eddine

www.alger16.dz
ALGER16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE MAÏN A L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL »
C'EST LA RENTRÉE !

L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

16. EDWARD-ANDRÉ BARTY, DIRECTEUR DE LA
CHARRONNE D'ORIGINE DE POUVAIR ALGER16

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2023

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

HOMMAGE AU COMPOSITEUR ÉGYPTIEN MOHAMED FAWZI À L'OPÉRA D'ALGER

L'ENGAGEMENT ENVERS LES CRÉATEURS RENOUVELÉ

L'opéra d'Alger Boualem-Bessaih a accueilli, samedi soir, une soirée artistique en hommage au compositeur, chanteur et acteur égyptien Mohamed Fawzi, qui a composé la musique de l'hymne national Kassaman. Organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec l'ambassade de la République arabe d'Égypte en Algérie, cette cérémonie s'est tenue à l'occasion du 64^e anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

L'opéra d'Alger Boualem-Bessaih a accueilli une soirée exceptionnelle dédiée à Mohamed Fawzi (1918-1966), le compositeur de la musique de *Kassaman*, symbole de la lutte et de la souveraineté nationales. La cérémonie a réuni la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, l'ambassadeur de la République arabe d'Égypte en Algérie, Abdelatif Ellayeh, les familles de Mohamed Fawzi et du poète Moufdi Zakaria, auteur des paroles de l'hymne national, ainsi que le chargé de la gestion de l'Opéra d'Alger, Mourad Senouci, et de nombreux responsables et invités. À cette occasion, les familles de Mohamed Fawzi et de Moufdi Zakaria ont été honorées en reconnaissance de leur contribution à la mémoire nationale. Dans son allocution, la ministre a affirmé que cet hommage traduit la fidélité de l'Algérie envers les créateurs qui ont accompagné son combat pour la liberté. « L'Algérie n'oublie jamais ceux qui lui ont offert un moment de beauté ou déployé un effort sincère », a-t-elle déclaré, rappelant que le nom de Mohamed Fawzi demeure indissociable de l'histoire de la Révolution algérienne. Malika Bendouda a salué le parcours exceptionnel du musicien égyptien, mettant en avant un artiste capable de composer aussi bien des chansons pour enfants que des œuvres majeures

ayant marqué le patrimoine musical arabe. Elle a également souligné le geste hautement symbolique de Mohamed Fawzi, qui avait choisi de mettre son talent au service de la Révolution algérienne en composant la musique de *Kassaman*, enregistrée dans des délais très courts afin de soutenir la cause nationale. La ministre a aussi rendu hommage au poète Moufdi Zakaria, estimant que l'union entre ses paroles et la musique de Mohamed Fawzi a donné naissance à un hymne devenu un symbole universel de liberté, de dignité et de résistance. Réaffirmant la volonté de l'Algérie de préserver la mémoire de tous ceux qui ont soutenu sa lutte de libération, Mme Bendouda a rappelé que Mohamed Fawzi fait partie de ces personnalités étrangères qui ont exprimé leur solidarité avec le peuple algérien, le qualifiant de véritable « symbole d'une conscience humaine vivante ». De son côté, l'ambassadeur d'Égypte en Algérie a souligné que cette cérémonie célèbre autant le sacrifice des martyrs que le patrimoine artistique partagé entre les deux pays. Il a estimé que cet hommage illustre la profondeur des liens historiques unissant les peuples algérien et



égyptien, tout en mettant en lumière le rôle de la culture comme vecteur de rapprochement entre les nations. Très ému, Mounir Fawzi, fils du compositeur, a confié que son père avait toujours considéré la composition de *Kassaman* comme un immense honneur et un cadeau symbolique offert au peuple algérien en hommage à son combat pour l'indépendance.

UNE SOIRÉE MUSICALE RICHE EN ÉMOTION

Accompagnée par l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Lotfi Saidi, et le chœur conduit par Zouhir Mazari, la soirée s'est ouverte par l'interprétation de l'hymne national algérien. Le chanteur égyptien Walid Haidar et l'artiste algérienne Nada Errihane ont ensuite revisité plusieurs œuvres emblématiques de Mohamed Fawzi, notamment *Dari El Ouyoun Dariha*, composée et interprétée pour la première fois, en 1953, dans le film *Ibn*

Lil-ljar (Un fils à louer). Le public a également redécouvert *Million chahid (Un million de martyrs)*, l'une des compositions les plus emblématiques de Mohamed Fawzi consacrées à la Révolution algérienne, sur des paroles du poète Abdel Fattah Mostafa. Plusieurs chants patriotiques, dont *Ya Chahid El Watan*, *Min Jibalina Talaa Sawt El Ahrar* et *Ayma Aazizen Ourtesrou*, ont également rythmé cette soirée de commémoration. Figure majeure de la chanson arabe, Mohamed Fawzi a laissé un héritage artistique exceptionnel. Compositeur, chanteur et acteur, il a signé plus de 400 chansons et marqué le cinéma égyptien des années 1940 et 1950 avec des œuvres telles que *Tamalli Fi Qalbi*, *Ellil Yehwak Ahwak* ou encore la célèbre chanson pour enfants *Mama Zamanha Gaya*. Son engagement en faveur de la Révolution algérienne demeure l'un des plus beaux témoignages de la solidarité culturelle entre l'Algérie et l'Égypte.

Chekiat Meriem

2^e ÉDITION DU CONCOURS DU ROMAN AMAZIGH DE BERBÈRE TV

TASRIT TIS TESAÂ DE SID ALI CHERIFI REMPORTE LE 1^{er} PRIX

Le roman *Tasrit tis tesaâ* de Sid Ali Cherifi a remporté le premier prix de la 2^e édition du concours du roman amazigh de Berbère Télévision. La cérémonie de remise des distinctions, organisée samedi dernier à la salle de cinéma Djurdjura de Tizi-Ouzou, a été rehaussée par la présence de Si El Hachemi Assad, président du HCA. La manifestation, placée sous le haut patronage de la ministre de la Culture et des Arts et initiée en collaboration avec la Direction de la culture et des arts de Tizi-Ouzou, a été une grande réussite de par son contenu et sa forme. L'événement a réuni non seulement les femmes et les hommes de lettres, mais aussi diverses personnalités d'horizons différents. C'est ainsi que des romanciers se sont retrouvés à partager des moments agréables d'échange avec des sportifs, notamment des anciens de la JSK, à l'image de Malek Mokbel, des cinéastes, des artistes, mais aussi des politiques de tendances diverses. La présence de Malika Matoub, Medjahed Hamid, un vétéran de la scène artistique qui a vu éclore plusieurs générations de la chanson kabyle, et d'autres figures du monde culturel, sportif et politique amazigh, a certainement rajouté du standing à la cérémonie. Les promoteurs du concours, Berbère TV, ont voulu les choses simples, mais greffé des touches très affectives et d'une grande portée symbolique, comme ce clin d'œil réservé à une mémoire populaire qui vient de s'éteindre, Ali Ideflawen, à qui un hommage appuyé a été

rendu. « On est vraiment loin du bling-bling. Notre objectif, à travers l'encouragement du roman amazigh, est plus globalement de promouvoir la langue, son écriture et, partant, entretenir l'histoire, la sauvegarder et encourager l'intelligence culturelle pour préserver et transmettre des valeurs », résume Miloud Lassel, au nom de Berbère TV. Pour cette fois, la consécration est donc revenue à Sid Ali Cherifi qui se voit récompensé du premier prix du concours, décerné à l'unanimité du jury, pour son roman *Tasrit tis tesaâ* (La 9^e prose). Le lauréat succède ainsi à Rachid Tighilt, le distingué de la première édition, en 2025. Onze romans étaient en compétition lors de cette édition, ce qui est déjà une réussite en soi pour ce concours qui prend de l'importance et suscite engouement et intérêt de jeunes romanciers, encadré par un jury composé exclusivement



d'universitaires-chercheurs dans le domaine, à l'image de Rabhi Allaoua, Ramdane Achour, Hassane Helliouane et Mohand Akli Salhi. « On est présents à Tizi-Ouzou pour manifester activement notre encouragement à cette initiative de Berbère Télévision. Il est nécessaire d'être derrière et d'accompagner tous ceux qui œuvrent à promouvoir l'amazighité, qui est la mission principale du HCA. » Pour sa part, l'heureux lauréat, Sid Ali Cherifi, ce jeune étudiant de 26 ans en master II au département tamazigh de l'université Mouloud-Mammeri, quand il fut invité à commenter son labeur, il rétorqua en condensant son œuvre dans un imaginaire philosophique d'histoires fascinantes qui se joueraient dans la neuvième dimension. En somme, une répartition tout aussi énigmatique que ce titre, *La 9^e prose*. Pour tenter de percer le mystère, pas vraiment d'autre choix que de le lire ! Enfin, il faut signaler que derrière tout cela, un homme tapi dans l'ombre, Mohamed Saadi, président fondateur de Berbère Télévision, qui a porté avec conviction ce projet, depuis sa gestation plusieurs années auparavant, avant de parvenir à sa concrétisation en le finançant sur ses propres deniers.

Djaffar Chilab



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

LE MAGNÉSIUM

BOOSTE VOTRE ÉNERGIE ET AMÉLIORE VOTRE SOMMEIL

Le magnésium est un minéral vital que notre corps ne peut pas produire lui-même. Il doit donc être apporté chaque jour par l'alimentation.

Ce micronutriment intervient dans près de 300 réactions enzymatiques indispensables au bon fonctionnement de l'organisme.

Il joue un rôle central dans :

- le métabolisme énergétique (production d'ATP, notre carburant cellulaire),
- la contraction et la détente musculaire
- la transmission nerveuse (notamment la régulation du stress et de l'humeur),
- le rythme cardiaque,
- la santé osseuse (il participe à la fixation du calcium dans les os).

• LES SIGNES D'UN DÉFICIT EN MAGNÉSIUM

Le manque de magnésium peut se manifester de façon insidieuse, avec des symptômes que l'on attribue souvent à la fatigue ou au stress. Parmi les signes les plus courants :

- Fatigue chronique ou difficulté à récupérer après un effort,
- Troubles du sommeil (endormissement difficile, sommeil léger),
- Irritabilité, anxiété, ou sensation de nervosité permanente,
- Crampes musculaires, tressautements de paupières, spasmes,
- Palpitations ou sensation de cœur qui s'emballer,
- Hypersensibilité au bruit ou à la lumière,
- Chutes de tension ou vertiges.

Dans certains cas, une supplémentation bien ciblée peut soulager rapidement ces symptômes, surtout lorsqu'elle vient en complément d'une alimentation riche en magnésium.

• QUELLE FORME DE MAGNÉSIUM CHOISIR ?

Comparatif des deux plus courantes. En pharmacie ou parapharmacie, on trouve une grande variété de compléments à base de magnésium. Mais toutes les formes ne se valent pas en termes d'efficacité, de tolérance et de biodisponibilité (capacité à être absorbée et utilisée par l'organisme).

1. Le glycinate de magnésium : la forme la plus douce et la plus efficace

2. Il s'agit d'un sel de magnésium lié à de la glycine, un acide aminé aux propriétés calmantes.

3. Excellente biodisponibilité : le magnésium est très bien absorbé par les cellules.

4. Très bien toléré par l'estomac : il ne provoque ni diarrhée ni nausée, contrairement à d'autres formes.

5. Recherché pour ses effets anti-stress, myorelaxants (relaxation musculaire) et sédatifs légers.

6. Idéal en cas de troubles du sommeil, de nervosité ou de sensibilité digestive.

• QUAND LE PRENDRE ?

Le soir, de préférence entre le dîner et le coucher, avec ou sans repas.

- Le magnésium marin : naturel mais moins bien absorbé
 - Issu de l'évaporation de l'eau de mer, il contient plusieurs formes de magnésium, dont l'oxyde de magnésium, peu assimilable.
 - Plus "naturel" mais avec une biodisponibilité moyenne à faible.
 - Peut provoquer des effets secondaires digestifs : diarrhées, crampes abdominales, ballonnements.
 - À privilégier si vous n'avez pas de problèmes intestinaux et que vous cherchez un produit "brut".
- Quand le prendre ?**
De préférence pendant les repas, pour limiter les troubles digestifs et améliorer l'absorption.

• LE BON MOMENT POUR PRENDRE SON MAGNÉSIUM

Le moment de la prise joue un rôle crucial dans l'efficacité du complément et la réduction des effets indésirables.

Le soir : idéal pour mieux dormir

Le soir est le moment idéal pour prendre du magnésium, surtout s'il s'agit de glycinate, car :

- Il favorise la production de GABA, un neurotransmetteur calmant.
- Il détend les muscles, soulage les tensions accumulées dans la journée.
- Il aide à abaisser le niveau de cortisol, l'hormone du stress.
- Il améliore la qualité du sommeil, sans provoquer de somnolence diurne.

À éviter : le matin à jeun ou avec du café

- Prendre du magnésium à jeun peut irriter l'estomac et provoquer des nausées.
- Pris avec du café ou du thé, le magnésium est moins bien absorbé, car les tanins et la caféine interfèrent avec son assimilation.

• L'ALIMENTATION, PREMIÈRE SOURCE DE MAGNÉSIUM

Même si la supplémentation peut être utile, elle ne remplace pas une alimentation riche en aliments naturellement riches en magnésium :

- Aliments riches en magnésium
- Cacao non sucré (poudre)
- Graines de courge
- Amandes
- Épinards cuits
- Haricots rouges

Bananes
Eau minérale (Hépar, Rozana...)



L'apport recommandé est d'environ 375 mg par jour pour un adulte. En cas de carence avérée, une cure de 1 à 3 mois peut être envisagée, sous avis médical.

• QUELLE STRATÉGIE ADOPTER ?

Stress, anxiété, troubles du sommeil Glycinate de magnésium Le soir, avant le coucher | Problèmes digestifs Glycinate (forme douce) Le soir, avec ou sans repas
Aucune sensibilité digestive Magnésium marin Aux repas

Fatigue ou crampes musculaires Glycinate ou bisglycinate Selon tolérance digestive
Interactions médicamenteuses et précautions d'emploi.

Certains médicaments peuvent perturber le métabolisme du magnésium ou interagir avec sa supplémentation :

- Diurétiques (furosémide, thiazidiques) : favorisent l'élimination urinaire du magnésium et peuvent aggraver une carence.
- Inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) : en réduisant l'absorption intestinale, ils peuvent à long terme induire une hypomagnésémie.
- Antibiotiques de la famille des tétracyclines et fluoroquinolones : le magnésium peut diminuer leur absorption s'ils sont pris simultanément.
- Médicaments cardiaques (digitaliques) : un déficit en magnésium peut potentialiser les effets toxiques. Il est donc recommandé de signaler toute supplémentation en magnésium à son médecin, en particulier si l'on suit un traitement au long cours.

• PRÉCAUTIONS POUR LES FEMMES ENCEINTEES ET LES PERSONNES ÂGÉES

- Femmes enceintes : leurs besoins en magnésium sont accrus, notamment pour prévenir les crampes, l'hypertension gravidique et la prématurité. Toutefois, la supplémentation doit rester encadrée médicalement afin d'éviter un surdosage.
- Personnes âgées : le vieillissement s'accompagne souvent d'une diminution de l'absorption intestinale et d'une augmentation des pertes rénales en magnésium. Les troubles digestifs ou la prise de multiples médicaments peuvent également favoriser les carences. Une évaluation médicale régulière est conseillée avant toute supplémentation.

• QUAND CONSULTER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ ?

La supplémentation en magnésium doit rester prudente, notamment en cas :

- D'insuffisance rénale
- De pathologies cardiaques
- De traitements médicamenteux concomitants
- D'apparition de diarrhées ou de douleurs abdominales (effet indésirable fréquent en cas de surdosage)

Un dosage sanguin du magnésium peut parfois être proposé, même s'il ne reflète pas toujours les réserves intracellulaires.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

COUPE DU MONDE 2026

FRANCE - ESPAGNE, DEMI-FINALE - AUJOURD'HUI À 20H

UN SOMMET EUROPÉEN POUR UNE PLACE EN FINALE

L'heure de vérité a sonné. Aujourd'hui, à Dallas, la France et l'Espagne se retrouvent pour une demi-finale de la Coupe du monde 2026 qui s'annonce comme l'un des plus grands rendez-vous du football mondial. Deux des meilleures sélections de la planète, portées par une génération exceptionnelle, se disputent un billet pour la finale où les attendra le vainqueur de l'autre demi-finale entre l'Angleterre et l'Argentine.

Cette affiche a tout d'un classique moderne. Les deux nations se sont affrontées à plusieurs reprises ces dernières années lors de rencontres à très fort enjeu, notamment lors de l'Euro 2024, remporté par la Roja, et en Ligue des nations. Cette nouvelle confrontation mondiale constitue un nouveau chapitre d'une rivalité qui ne cesse de grandir. La France arrive avec le plein de confiance. Les hommes de Didier Deschamps réalisent jusqu'ici un parcours presque parfait. Après une phase de groupes

maîtrisée, les Bleus ont successivement éliminé le Paraguay (1-0), avant de livrer une prestation beaucoup plus convaincante contre le Maroc en quarts de finale (2-0). L'équipe de France impressionne autant par sa solidité défensive que par son efficacité offensive, avec une attaque qui fait partie des plus prolifiques du tournoi. Kylian Mbappé est naturellement l'homme à suivre. Déjà auteur de huit réalisations depuis le début de la compétition, le capitaine français continue de porter son équipe dans les moments décisifs. À ses côtés, Ousmane Dembélé réalise lui aussi un Mondial remarquable, tandis que Michael Olise, Désiré Doué et Bradley Barcola apportent vitesse, créativité et imprévisibilité dans les trente derniers mètres. Cette richesse offensive constitue l'un des principaux atouts des

phénomène Lamine Yamal sera une nouvelle fois l'attraction de cette demi-finale. Malgré son jeune âge, l'ailier espagnol assume déjà un rôle majeur dans le dispositif de Luis de la Fuente. Sa qualité de dribble, sa vitesse d'exécution et sa capacité à faire la différence dans les petits espaces représentent une menace permanente pour les défenses adverses. Autour de lui, Pedri, Rodri, Nico Williams et les autres cadres espagnols assurent la continuité d'un collectif parfaitement huilé. Sur le plan tactique, cette demi-finale promet un affrontement passionnant. La France cherchera sans doute à exploiter sa puissance athlétique et la vitesse de ses attaquants en transition, tandis que l'Espagne tentera d'imposer son traditionnel jeu de possession afin de priver les Bleus du ballon. La bataille du milieu de terrain pourrait s'avérer

déterminante, tout comme les duels entre Mbappé et la défense espagnole ou entre Yamal et les latéraux français. Au-delà de l'enjeu immédiat, une qualification offrirait à la France une troisième finale de Coupe du monde consécutive après celles de 2018 et 2022, une performance rarissime dans l'histoire de la compétition. L'Espagne, de son côté, rêve de retrouver une finale mondiale seize ans après son sacre historique en 2010 et de confirmer son retour au sommet du football international. Tous les ingrédients sont réunis pour un choc de très haut niveau : deux effectifs remplis de talent, deux philosophies de jeu différentes mais ambitieuses, des stars capables de faire basculer la rencontre à tout moment et un billet pour la finale en jeu. À Dallas, la moindre erreur pourrait être fatale. Entre l'efficacité française et la

maîtrise collective espagnole, cette demi-finale s'annonce comme l'un des moments forts de la Coupe du monde 2026.

A.Amine

ESPAGNE

Rodri : «On a déjà prouvé qu'on pouvait gagner»

Rodri estime que l'Espagne a tout pour battre une équipe de France annoncée par de nombreux observateurs comme la favorite de cette demi-finale. Pour le milieu de Manchester City, l'Euro 2024 est la référence. L'Espagne avait d'ailleurs battu les Bleus au même stade de la compétition. Rodri ne souffre d'aucun complexe à l'approche de cette demi-finale face à la France ! Le capitaine de la Roja, revenu au plus haut niveau après une longue absence due à une grave blessure au genou, a pris la parole avec l'assurance et la sérénité d'un joueur qui sait exactement ce dont son équipe est capable lorsqu'elle est dans son meilleur jour. Face aux nombreux observateurs qui placent l'équipe de France comme la grande favorite de cette demi-finale et même de l'ensemble de la compétition, le milieu de Manchester City a choisi de rappeler un précédent historique particulièrement parlant : lors de l'Euro 2024, l'Espagne avait déjà croisé la route des Bleus au même stade de la compétition, et c'est bien la Roja qui avait eu le dernier mot ce soir-là. Un souvenir que Rodri a sorti de sa mémoire avec une pointe de malice, comme pour signifier à tous ceux qui entendent trop vite ses coéquipiers que les étiquettes de favori ne valent rien une fois les joueurs sur le terrain. Pour le capitaine espagnol, son équipe possède tous les ingrédients nécessaires pour faire tomber une France certes impressionnante depuis le début du tournoi, mais pas invincible pour autant. Un message de confiance assumée qui annonce une demi-finale aussi intense que passionnante entre deux des plus grandes nations du football mondial.

Bleus. En face, l'Espagne confirme qu'elle reste l'une des références du football international. Fidèle à son identité, la Roja domine ses adversaires grâce à une maîtrise technique impressionnante et une possession de balle étouffante. Les Espagnols n'ont concédé qu'un seul but depuis le début de la compétition et ont éliminé successivement le Portugal en huitièmes de finale puis la Belgique en quarts, démontrant une remarquable maturité collective. Le

L'arbitre Salvadorien Iván Barton au sifflet

L'arbitre de la demi-finale de la Coupe du monde 2026 entre la France et l'Espagne est désormais connu : il s'agit du Salvadorien Iván Barton, désigné par la FIFA pour diriger le choc prévu aujourd'hui à Dallas. Une première pour lui à ce stade de la compétition, puisqu'il n'avait encore jamais arbitré au-delà des huitièmes de finale d'un Mondial. Il sera accompagné de ses assistants David Moran (Salvador) et Antonio Pupiro (Nicaragua). Barton connaît déjà cette Coupe du monde, avec trois rencontres dirigées depuis le début du tournoi, dont une qui avait fait beaucoup parler. Lors de Turquie-Paraguay, il avait appliqué une nouvelle règle instaurée par la FIFA en expulsant Miguel Almirón, coupable d'avoir placé sa main devant sa bouche lors d'un échange tendu avec un adversaire. Une décision controversée mais conforme au nouveau règlement visant à lutter contre les insultes, les provocations et les comportements discriminatoires. L'arbitre salvadorien a également déjà croisé la route de l'équipe de France, lors des Jeux olympiques de Tokyo, en 2021, dans une rencontre largement perdue par les Bleus face au Japon (4-0).



LIGUE PROFESSIONNELLE DE FOOTBALL

LE DÉBUT DU CHAMPIONNAT FIXÉ AU 27 AOÛT

La Ligue de football professionnel (LFP) a déjà tout mis en place, en prévision du lancement du nouvel exercice 2026 – 2027. Le calendrier général des compétitions soumis au bureau fédéral, lors de son conclave de samedi dernier, a été validé avec le coup d'envoi du championnat de Ligue 1 programmé pour le 27 août 2026.

La première journée sera étalée sur trois jours, à savoir du jeudi 27 au samedi 29 août. Si tout va pour le mieux et que le calendrier est respecté tel que prévu, la fin du championnat devrait intervenir le 29 mai, avec la programmation des derniers matchs de la 30e et ultime journée de l'exercice. Les débuts des autres championnats des différentes ligues sont également d'ores et déjà fixés. Ainsi, le lancement de la compétition en Ligue amateur est arrêté pour le 4 septembre. Les féminines débiteront le 2 octobre 2026, la Ligue de futsal le 25 septembre, la Ligue interrégions amateur le 18 septembre, les Ligues

régionales le 25 septembre et, enfin, les Ligues de wilaya, le 2 octobre.

LA FINALE DE LA SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2026, MCA – USMA, LE 2 JANVIER 2027

En ce qui concerne la Coupe d'Algérie 2027, les 32es de finale seront lancés dès le 4 décembre 2026, tandis que la finale est programmée pour le 1er mai 2027. Entre-temps, le grand rendez-vous de la finale de la Supercoupe d'Algérie de la saison 2025-2026, qui réunira le champion, le MC Alger, et le vainqueur de la Coupe d'Algérie, l'USM Alger, est fixé pour le 2 janvier prochain.

LA LICENCE DE CLUB VALIDE VIA LA PLATEFORME CLOP INDISPENSABLE À TOUT ENGAGEMENT

Par ailleurs, la Fédération rappelle que l'obtention de la Licence de club constitue une condition indispensable pour être autorisé à participer aux compétitions nationales officielles organisées sous l'égide de la Fédération algérienne de football. A ce titre, les clubs de Ligue 1 sont informés que la plateforme CLOP, dédiée à la procédure d'octroi de la Licence de club, est ouverte depuis le 9 juillet dernier et demeurera accessible jusqu'au 16 juillet 2026 à 22h, délai de rigueur. «En conséquence, les clubs sont invités à procéder à la saisie et à la validation de l'ensemble des informations et documents requis sur la plateforme dans les délais impartis», insiste la FAF. L'instance rappelle, au passage, que dans ce cadre, une journée de formation dédiée au système d'octroi

de Licence de club (CLOP) a été organisée le 24 mai dernier à l'intention des dirigeants des clubs de Ligue 1.

LA MISE EN GARDE AUX CLUBS INTERDITS D'ENREGISTREMENT DE NOUVEAUX JOUEURS

Sur un autre registre, le Bureau fédéral dit avoir examiné la situation des clubs faisant l'objet d'une interdiction d'enregistrement de nouveaux joueurs, en exécution des décisions rendues par les organes juridictionnels compétents de la Fédération algérienne de football, ainsi que par les instances

juridictionnelles de la FIFA. A ce sujet, il rappelle qu'en application des dispositions réglementaires en vigueur, relatives à

l'exécution des interdictions d'enregistrement prévues par le Règlement du statut et du transfert des joueurs (RSTJ) et le Code disciplinaire de la FIFA, ainsi que des décisions des instances compétentes, aucune opération d'enregistrement de joueurs, au niveau national ou international, ne pourra être effectuée tant que les clubs concernés n'auront pas intégralement régularisé leur situation et obtenu la levée officielle de la mesure d'interdiction. En conséquence, le Bureau fédéral met en demeure les clubs

concernés de procéder, sans délai, à l'apurement de leurs obligations et à la régularisation complète de leur situation juridique et financière. À défaut, ils assumeront l'entière responsabilité des conséquences du maintien de ces mesures. A signaler que sept clubs de la Ligue 1 sont concernés par la situation qui prévaut. Il s'agit du CS Constantine, l'ES Sétif, le CR Belouizdad, l'USM Alger, la JS Kabylie, la JS Saoura et le nouveau promu, l'US Biskra.

Djaffar Chilab

ÉQUIPE NATIONALE U20 Brahim Hemdani nouveau sélectionneur

L'ex-international algérien des Glasgow Rangers et de l'Olympique de Marseille, Brahim Hemdani, a été nommé nouveau sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 20 ans. L'information a été confirmée officiellement par la Fédération algérienne de football à travers son dernier communiqué rendu public, samedi soir, au terme de la réunion de son bureau fédéral tenue le jour même. Hemdani succède ainsi à Razik Nedder qui, pour rappel, avait remis sa démission. «Le Bureau fédéral a pris acte de la démission, présentée à sa demande, de Monsieur Razik Nedder de ses fonctions de sélectionneur national de l'équipe d'Algérie U20 (garçons). En conséquence, le Bureau fédéral a décidé de nommer Monsieur Brahim Hemdani en qualité de sélectionneur national de l'équipe U20 (garçons)», confirme la FAF.

Djaffar C.



رابطة كرة القدم المحترفة Ligue de Football Professionnel

ES SÉTIF/ L'ÉGYPTIEN SADKI HAMADA MOHAMED YAHIA NOUVEAU COACH : «Faire tout pour remettre l'ESS à sa place»

L'ES Sétif tient désormais son nouvel entraîneur. Il s'agit du technicien égyptien Sadki Hamada Mohamed Yahia qui a été présenté officiellement par le club à travers une vidéo diffusée sur ses réseaux officiels. «Je suis très heureux d'être ici à Sétif, au sein d'un club d'une grande popularité et détenteur de nombreux titres que ce soit en championnat national ou à l'échelle continentale, même s'il est vrai qu'il a été un peu en retrait de la scène internationale ces dernières années», commente en substance le concerné. Evoquant sa vision future de l'équipe, Sadki Hamada ajoutera sur sa lancée que «notre objectif commun à nous, staff et joueurs, est justement de replacer le club à cette marche qui était la sienne et pourquoi pas revenir au

plus vite dans les compétitions africaines. Le nom de l'ES Sétif est grand et c'est ce que je vais discuter avec les joueurs pour réussir la meilleure mobilisation afin d'aller de l'avant. Je sens de l'attention, de l'écoute et surtout une disponibilité de la direction, c'est de bon augure pour amorcer le travail comme il se doit et parvenir à nos objectifs». Son message aux supporters, il le veut plein d'ambition mais toutefois mesuré. «Nous, staff technique, on ne peut promettre dès maintenant des titres, mais on fera tout ce qui est en notre possible pour faire retrouver à l'ES Sétif sa place progressivement. Mais pour y arriver, ça doit être la responsabilité de tous, car notre mission est collective y compris celle des supporters qui restent l'âme du club», appuie-t-il. Concernant le programme de préparation d'intersaison, le technicien égyptien expliquera qu'il commencera par «un rassemblement de cinq jours ici à Sétif, puis on abordera un premier stage de deux semaines en interne, à l'intérieur du pays». Après cela, «on



se déplacera en Turquie pour un second stage, précompétitif à Istanbul. Donc, on aura une préparation qui devrait s'étaler sur trois étapes, avec à chaque étape des objectifs précis à se fixer et j'espère qu'on sera prêts d'ici là à entamer le championnat dans de bonnes conditions», a conclu Sadki Hamada son intervention.

Djaffar C.

**CARACAS -**

Le bilan des séismes survenus le 24 juin au Venezuela s'élève désormais à 4.490 morts, a déclaré dimanche dernier le président de l'Assemblée nationale, Jorge Rodriguez.

NEW DELHI -

Neuf employés d'une usine d'incinération de déchets de la région de Pune, dans l'ouest de l'Inde, sont morts dans l'effondrement accidentel d'une décharge provoquée par des pluies torrentielles, a annoncé hier l'entreprise.

MADRID -

Le bilan d'un incendie de forêt dans la province d'Almeria, dans le sud-est de l'Espagne, s'élève désormais à 13 morts, alors que les autorités régionales ont annoncé dimanche dernier que le feu avait été stabilisé.

WASHINGTON -

Une journée de canicule frappe les Rocheuses américaines et les plaines du nord des Etats-Unis, où elle a battu dimanche dernier des records de chaleur historiques dans plusieurs localités.

LONDRES -

Un bateau transportant des migrants est arrivé vendredi dernier sur les côtes anglaises avec 128 personnes à son bord, un record pour une seule embarcation effectuant la périlleuse traversée de la Manche, ont rapporté dimanche dernier des médias britanniques.

L'accueil réservé à la délégation algérienne et aux supporters nationaux lors de la Coupe du monde 2026 pourrait déboucher sur un partenariat durable entre l'Algérie et les États-Unis. Présidant dimanche dernier un Conseil des ministres, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a chargé les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et des Sports de préparer la signature d'un accord de jumelage entre Tipaza et Kansas City, a indiqué un communiqué.

Selon le communiqué du Conseil des ministres, cette initiative intervient « en reconnaissance de l'accueil chaleureux réservé à la délégation officielle et aux supporters algériens lors de la Coupe du monde 2026 », mais également « en considération de l'importance des relations algéro-américaines ».

Au-delà de son caractère symbolique, cette décision s'inscrit dans une démarche diplomatique plus large. Les accords de jumelage entre collectivités locales constituent aujourd'hui un instrument de coopération internationale permettant de développer des partenariats dans des domaines variés tels que le tourisme, la culture, l'économie, l'éducation, la jeunesse, le sport ou encore les échanges universitaires. Concrètement, un tel accord ouvre la voie à des



échanges réguliers entre les deux villes. Des délégations officielles, des manifestations culturelles, des rencontres économiques, des projets éducatifs ou encore des programmes de coopération touristique pourront être organisés dans un cadre institutionnel.

Le choix de Kansas City n'est pas anodin. La métropole américaine a accueilli plusieurs rencontres de la Coupe du monde 2026 et s'est distinguée par la mobilisation de ses autorités locales et de ses habitants pour recevoir les délégations étrangères, ainsi que les milliers de supporters venus des quatre coins du monde. Les autorités algériennes ont manifestement souhaité saluer cet accueil en transformant cet épisode sportif en un partenariat appelé à s'inscrire dans la durée. Le choix de Tipaza présente également une forte portée symbolique. Ville côtière classée

au patrimoine mondial de l'Unesco, elle constitue l'une des principales vitrines culturelles et touristiques de l'Algérie. Son patrimoine archéologique, son potentiel touristique et sa proximité avec Alger en font un territoire particulièrement adapté à une coopération internationale de ce type.

Cette initiative pourrait également contribuer à renforcer la visibilité internationale de Tipaza. Les accords de jumelage favorisent généralement la promotion touristique des territoires concernés, facilitent les échanges d'expériences entre collectivités locales et encouragent les investissements, ainsi que les initiatives communes dans plusieurs secteurs.

Sur le plan diplomatique, cette décision traduit aussi la volonté d'Alger de consolider davantage ses relations avec Washington à travers une coopération de proximité, complémentaire aux relations entretenues entre les deux États. La diplomatie des collectivités territoriales occupe, en effet, une place croissante dans les relations internationales, en permettant de multiplier les échanges directs entre villes et populations. En inscrivant ce projet de jumelage à l'ordre du jour du Conseil des ministres, les pouvoirs publics donnent ainsi une dimension institutionnelle à un geste de reconnaissance né d'un événement sportif mondial. Si l'accord est officiellement conclu, il pourrait devenir un nouveau levier de coopération entre l'Algérie et les États-Unis, tout en offrant à Tipaza une ouverture accrue sur la scène internationale.

G. Salah Eddine

SELON LES DONNÉES DE L'UNESCO

L'ALGÉRIE EN TÊTE DU MONDE ARABE POUR LES DÉPENSES CONSACRÉES À L'ÉDUCATION

L'Algérie confirme sa place parmi les pays arabes qui investissent le plus massivement dans l'éducation. Selon les dernières données publiées par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et compilées par la plateforme internationale Our World in Data, le pays consacre 9 % de son produit intérieur brut (PIB) aux dépenses publiques d'éducation, soit le taux le plus élevé de l'ensemble du monde arabe.

Avec ce niveau d'investissement, l'Algérie devance nettement les autres pays de la région et se place parmi les États qui accordent une priorité budgétaire importante au développement de leur système éducatif. Cet indicateur, utilisé à l'échelle internationale, mesure la part de la richesse nationale qu'un pays choisit de consacrer chaque année à l'enseignement, de l'école primaire jusqu'à l'université.

Au-delà du simple classement, ces chiffres traduisent les orientations retenues par les pouvoirs publics en matière de développement humain, alors que l'éducation est désormais considérée comme un facteur déterminant de croissance, d'innovation et de compétitivité économique. Le classement met en évidence un écart important entre l'Algérie et le reste des pays arabes.

Derrière elle, la Tunisie arrive en deuxième position avec 6,73 % du PIB, suivie du Koweït (6,44 %) et du Maroc (6,02 %). La Palestine occupe la cinquième place avec 5,43 %, tandis que l'Arabie saoudite consacre 4,48 % de sa richesse nationale à l'éducation. Le Sultanat d'Oman figure ensuite avec 4,38 %, devant les Émirats arabes unis (3,89 %). Le Qatar

et la Jordanie affichent exactement le même niveau d'investissement, soit 3,23 % du PIB chacun. En bas du classement apparaissent Bahreïn (1,89 %) puis le Liban (1,22 %), qui enregistre le niveau de dépenses le plus faible parmi les pays arabes pris en compte dans cette étude. Cette hiérarchie illustre des choix budgétaires très différents d'un État à l'autre, alors même que la transformation numérique, la montée en puissance de l'intelligence artificielle et la compétition mondiale autour des compétences rendent les investissements éducatifs plus stratégiques que jamais.

**UN INDICATEUR DE RÉFÉRENCE
À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE**

Le ratio publié par l'Unesco ne correspond pas au budget global de l'État consacré à l'éducation, mais à la proportion du produit intérieur brut affectée aux dépenses publiques du secteur. Il englobe notamment le financement des établissements scolaires et universitaires, les rémunérations des enseignants, la construction et la rénovation des infrastructures éducatives, l'acquisition des équipements pédagogiques, ainsi que les différents programmes de soutien au système éducatif.

À l'échelle mondiale, cet indicateur constitue l'un des principaux outils d'évaluation de l'engagement des gouvernements en faveur du développement du capital humain. Plus ce pourcentage est élevé, plus la part de la richesse nationale consacrée à la formation des générations futures est importante. Pour établir cette base statistique, Our World in Data s'appuie essentiellement sur les données

officielles de l'Unesco, qui collecte régulièrement les informations transmises par les États.

La plateforme complète également ses séries historiques à partir de plusieurs sources internationales, notamment les anciens annuaires statistiques de la Société des Nations, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ainsi que d'autres institutions spécialisées.

Cette méthodologie permet de suivre l'évolution des investissements éducatifs sur plusieurs décennies tout en offrant une lecture comparative entre les différents pays.

Les auteurs précisent néanmoins que les méthodes de calcul utilisées dans les périodes les plus anciennes peuvent varier selon les sources, ce qui invite à interpréter certaines séries historiques avec prudence.

Au-delà des chiffres, ce classement rappelle une réalité largement admise par les économistes : les dépenses consacrées à l'éducation ne constituent pas seulement une charge budgétaire, mais un investissement de long terme.

Dans une économie de plus en plus fondée sur la connaissance, la recherche, l'innovation et les nouvelles technologies, la qualité du système éducatif conditionne directement la capacité d'un pays à former des compétences qualifiées, attirer les investissements, développer l'entrepreneuriat et améliorer sa productivité.

L'importance accordée à l'éducation est également devenue un indicateur de préparation aux grandes mutations économiques, qu'il s'agisse de la transition numérique, de l'intelligence artificielle, de l'industrie 4.0 ou encore des métiers émergents.

G. S. E.

MDN : DES RÉSEAUX CRIMINELS TRANSFRONTALIERS NEUTRALISÉS ET PLUS DE 6 QX DE KIF TRAITÉ SAISIS À ALGER ET TLEMSEN

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont neutralisé, dimanche, des réseaux criminels transfrontaliers, avec l'arrestation de 17 narcotrafiquants et la saisie de plus de 6 quintaux de kif traité au niveau des wilayas d'Alger et Tlemcen, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts de lutte contre les barons de la

contrebande et les narcotrafiquants, et suite à une exploitation efficiente des informations, les personnels de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger en 1ère Région militaire et de la wilaya de Tlemcen en 2ème Région militaire, ont mis fin, dimanche 12 juillet 2026, à l'activité de réseaux criminels transfrontaliers, par l'arrestation de 17 narcotrafiquants et à la saisie de 6 quintaux et 35 kilogrammes de kif

traité et 1350 comprimés psychotropes, ainsi que 5 véhicules utilitaires et une motocyclette", précise la même source. "Dans le même contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire relavant du Secteur militaire de Ouargla en 4ème Région militaire, ont arrêté 2 narcotrafiquants et saisi un quintal de kif traité ainsi qu'un véhicule utilitaire et une somme d'argent

provenant de cette activité criminelle, portant ainsi la quantité totale de kif traité saisie à plus de sept 7 quintaux", note le communiqué. "Cette opération qualitative dénote, une fois de plus, la mobilisation des unités de l'ANP en toutes circonstances, pour faire face et mettre en échec toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité du citoyen", ajoute la même source. **APS**